



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 19 septembre 2022 par échange de messagerie

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

Absent, excusé : néant

1- Championnats :

- **Championnat de D4**

Suite au vote de l'AG de Pleyben du 17 septembre, le championnat de D4 se déroulera en 2 phases :

- **1ère Phase « automne »** du 5 octobre 2022 au 15 janvier 2023, composée de 10 groupes de 9 ou 10 équipes, en match « aller » simple.

Les 4 premiers et les 8 meilleurs seconds accéderont à la division « **Elite** » de la seconde phase (48 équipes).

Les autres équipes participeront à la division « **Promotion** » de la 2^{ème} phase, où les clubs auront la possibilité d'engager une nouvelle équipe.

- **2ème Phase « Printemps »** avec 2 divisions :

Championnat « **Elite** » : 8 groupes de 6 équipes en matchs « aller-retour » du 5 février au 23 avril 2023.

Les 1er de chaque groupe et les 4 meilleurs seconds accéderont à la D3.

Championnat « **Promotion** » Les 44 autres équipes de la phase automne disputeront ce championnat, sans enjeu, et avec une "auto gestion",

Pas d'accession en fin de saison.

- **Ententes championnat de D4 :**

La Commission prend note des demandes d'entente suivantes :

- Scaer Ea / Rosporden Fc sous le nom de Scaer Ea 4

2 - Forfaits :

RAPPEL : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00.

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

(la permanence de la Commission des Arbitres est indiquée sur le site du District chaque week-end)

Par ailleurs, en cas de forfait après le samedi midi, **le club recevant doit obligatoirement remplir la FMI**, à défaut celui-ci sera sanctionné d'une amende de 25,00 € (article 62 des règlements généraux de la LBF).

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
18/09/2022	District 3 D	Plougourvest Et F 3	Guiclan Plouenan Fc 3	Plougourvest Et F 3	25,00 €
18/09/2022	District 3 F	Coray G 2	Gourin Fc 3	Gourin Fc 3	25,00 €
18/09/2022	District 3 G	Riec Fc Aven Belon 2	Quimperlé Fc 3	Quimperlé Fc 3	25,00 €
18/09/2022	District 3 H	Pluguffan Us 2	Qper Kereunteun Fc 3	Pluguffan Us 2	25,00 €
18/09/2022	District 3 L	Guipavas Al Coat. 3	La Forest Lander. Jg 2	La Forest Land. Jg 2	25,00 €

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN